Bioenergy Europe

Fédération européenne de la bioénergie établie à Bruxelles et fondée en 1990 sous le nom d'AEBIOM, Bioenergy Europe porte la voix de la filière à l'échelle du continent. L'Union européenne s'apprête à réviser le règlement « Gouvernance de l'Union de l'énergie » afin de l'aligner sur la cible de −90 % d'émissions nettes en 2040 et sur la neutralité climatique en 2050 : les choix qui seront faits détermineront la manière dont l'Europe investira, produira et chauffera ses citoyens dans les décennies à venir. Notre légitimité repose sur le terrain : nous rassemblons une cinquantaine d'associations nationales et plus d'une centaine d'entreprises de la filière (biomasse forestière, pellets, biogaz, biocarburants), et nous publions chaque année notre Statistical Report, la référence statistique du secteur.

Diagnostic

Le chauffage et le refroidissement totalisent près de la moitié de la demande énergétique de l'Union, et ce secteur repose encore largement sur les énergies fossiles. Bioenergy Europe souligne cette dépendance persistante au fossile, alors même que la révision de la stratégie européenne de chaleur et de froid offre l'opportunité de basculer vers une chaleur renouvelable, abordable et locale. Or c'est précisément sur ce terrain que la bioénergie joue déjà un rôle décisif :

- La moitié de la part des énergies renouvelables en Europe.
- 88 % des transports et 80 % du chauffage dans le mix européen des renouvelables.
- Environ 21 % du mix énergétique du chauffage et du refroidissement (20 % en 2023, représentant 75 % de l'énergie renouvelable consommée dans ce secteur).

Cette contribution est tangible et mesurable. En 2025, la consommation résidentielle de pellets s'est élevée à 15,3 millions de tonnes (+5 %), et les appareils à pellets chauffent désormais plus de 6,5 millions de foyers européens. Les chaufferies, les logements et les réseaux de chaleur constituent ainsi, au quotidien, le lieu où la bioénergie renforce la sécurité énergétique et l'indépendance de l'Union, tout en soutenant des emplois locaux non délocalisables.

Un défi de taille demeure toutefois : le parc installé. Les systèmes de chauffage fossiles devront être progressivement remplacés par des alternatives renouvelables afin d'atteindre les objectifs de 2030 et de 2040. Les équipements modernes et certifiés produisent davantage de chaleur avec moins de biomasse et émettent moins de particules que les anciens appareils, reliant ainsi directement transition climatique et qualité de l'air. C'est pourquoi nous défendons une approche technologiquement neutre, dans laquelle la bioénergie agit en complément de l'électrification, du solaire thermique et de la géothermie, plutôt qu'en concurrence avec elles. Nous invitons les décideurs à reconnaître la spécificité de la chaleur, longtemps éclipsée par le débat centré sur l'électricité.

C’est pourquoi nous unissons nos forces avec Solar Heat Europe, qui représente les industriels du solaire thermique, pour bâtir une alliance stratégique et obtenir des objectifs chiffrés en faveur de la chaleur renouvelable. Bioenergy Europe met au service de cette dynamique commune son expertise statistique et sa connaissance du terrain, afin de porter une vision cohérente de la décarbonation de la chaleur au cœur de l’Union. Car les filières

thermiques renouvelables ne se concurrencent pas : elles se complètent, et forment ensemble une réponse industrielle et souveraine aux défis énergétiques européens.

Nos exigences :

Pour agir efficacement sur ce dossier, notre stratégie s'articule autour de 2 leviers d'influence auprès de la Commission européenne, du Parlement et du Conseil :

- **Exiger des cibles obligatoires assorties d'un cadre de pilotage bien défini :** nous demandons que la révision du règlement Gouvernance oblige chaque État membre à inscrire dans ses PNEC des trajectoires chiffrées et contraignantes d'accroissement de la part de renouvelables dans le chauffage et le refroidissement, incluant un volet dédié au remplacement des systèmes fossiles. Cette exigence s'appuie sur la stabilité réglementaire dont dépendent les investissements de la filière.

- **Accompagner la mise en œuvre sur le terrain :** il s'agit de rediriger les flux financiers des chauffages fossiles vers les chauffages renouvelables, en proposant des aides à l'investissement initial pour substituer des équipements certifiés aux appareils obsolètes. Cela suppose également de soutenir les réseaux de chaleur et de reconnaître la bioénergie dans les futures stratégies européennes, dans le respect de critères de durabilité solides et de conditions d'accès équitables pour lutter contre la précarité énergétique des ménages.